

Médecin référent

Nom : Prénom :
Adresse :
Téléphone :

Vos rendez-vous

Le / / 20..... à h
avec Service :

Le / / 20..... à h
avec Service :

Le / / 20..... à h
avec Service :

Le / / 20..... à h
avec Service :

Le / / 20..... à h
avec Service :

Le / / 20..... à h
avec Service :

Naître et grandir en Bourgogne



Le secrétariat du réseau se tient à votre disposition si vous avez la moindre question concernant ce dispositif de suivi.

Dispositif Spécifique Régional en Périnatalité de Bourgogne Naître & Grandir en Bourgogne

4 boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny • 21 079 Dijon cedex • 03 80 29 30 26
perinatalite@chu-dijon.fr • www.femmeet enfant.net



Un dispositif régional de suivi pédiatrique

Votre bébé a été hospitalisé en Réanimation Néonatale et/ou Médecine Néonatale. Il est primordial qu'il soit suivi au décours de cette hospitalisation. L'équipe médicale du service vous proposera donc de choisir **un médecin pouvant assurer ce suivi au plus près de votre domicile**.

Ce médecin réalisera des consultations à des âges clés de son développement et pourra, si nécessaire, faire appel à **d'autres professionnels de santé** (psychomotricien, orthophoniste, kinésithérapeute, psychologue, ...).

Au cours de ces consultations, le médecin procédera à un examen complet de votre enfant et pourra répondre à toutes vos questions. **Un bilan psychomoteur** lui sera aussi proposé vers l'âge d'un an afin d'observer ses compétences et d'échanger avec vous sur vos éventuelles interrogations concernant son développement.

Certaines informations relevées au cours de ces consultations seront adressées, avec votre accord, au réseau de suivi **«Naître et Grandir en Bourgogne»**, afin d'évaluer de manière anonyme le devenir des enfants de la région.



Sont accueillis au sein du réseau



Les enfants nés avec une pathologie neurologique (AVC néonatal ou encéphalopathie anoxo-ischémique)



Les enfants nés avant 32 semaines d'aménorrhée



Les enfants nés avec une malformation sévère

Les données collectées dans le cadre de votre suivi sont traitées par le DSRPB afin d'assurer le suivi médical des enfants vulnérables. Dans le cadre permis par la réglementation en vigueur, vous disposez notamment d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition au traitement de vos données.

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et l'exercice de vos droits :

- Rendez-vous au secrétariat du DSRPB.
- Consultez notre politique de protection des données sur notre site internet en scannant le QR code suivant :

Si vous estimatez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une plainte à la CNIL sur <https://cnil.fr/plaintes>

